

Financement stages | OFAJ

Stages en Allemagne

Conditions

- Etre inscrit(e) en Licence (L1, L2 ou L3).
- Effectuer un stage de 4 semaines minimum intégré au cursus dans une entreprise allemande (stage à l'ambassade de France en Allemagne ou dans une entreprise française implantée en Allemagne : refusé).
- Cumulable avec une autre bourse.

Montant de la bourse

Forfait de 300 € à 900 € + remboursement d'une partie des frais de transport (sur la base d'un billet de chemin de fer (de train) Aller / Retour seconde classe) et des frais de séjour (sur justificatif).

Pièces à fournir

- ▶ 45 jours avant le début de votre stage :
 - le dossier OFAJ "demande de subvention"
 - 1 document prouvant le caractère obligatoire de votre stage
 - le descriptif de votre mission pendant le stage
 - 1 certificat de scolarité
 - 1 CV en allemand
 - 1 CV en français
 - le devis du voyage SNCF, seconde classe, aller-retour
 - 1 Relevé d'Identité Bancaire
 - la convention de stage avec les dates précises du stage
 - le montant de votre rémunération le cas échéant
- ▶ dans le mois qui suit la fin de votre stage :
 - votre **rapport de stage**.

Notification d'attribution

L'OFAJ vous adresse une notification d'attribution et une feuille de consignes pour la rédaction de votre rapport de stage. La bourse OFAJ vous est versée directement sur votre compte, après réception de votre rapport de stage.